



DOUCET, BETH & ASSOCIES (DBA)

FONDS HABITATS ET FAMILLES SOLIDAIRES
14 AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY
68100 MULHOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Au Conseil d'Administration du Fonds Habitats et Familles Solidaires

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 07/06/2024, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation Habitats et Familles Solidaires relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds Habitats et Familles Solidaires à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2.1 « Changement de méthode et de règlement comptable » de l'annexe des comptes annuels au titre de l'exercice 2025 concernant le changement de comptabilisation et de présentation comptable résultant de l'application des règlements ANC n° 2022-06 et ANC n° 2023-03.

12-14 Rue de l'Eglise - 75015 PARIS – Tél. : 01 45 79 41 24 – Contact : m.peronny@crowe-dba.fr

S.A.S. AU CAPITAL DE 41161,25 euros, inscrite au tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris et de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris
SIREN B 302 588 025 R.C.S. PARIS - TVA intracommunautaire : FR 63 302 588 025 - DOUCET, BETH & ASSOCIES est une filiale de RSA, qui est membre du réseau CROWE GLOBAL.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des produits et des fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 10 juin 2026

DOUCET, BETH & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Représentée par Nathalie ELIO



Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN - ACTIF						
Fonds Habitats et Familles Solidaires - SIRET			Période N du 01/01/2025 au 31/12/2025			
			Période N-1 du 01/01/2024 au 31/12/2024			
			Exercice N			Exercice N - 1
			Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes (immo. incorporelles)				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes (immo. incorporelles)				
	Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations	702 470		702 470	663 014
		Créances rattachées à des participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)			702 470		702 470	663 014
ACTIF CIRCULANT	Stock et en-cours					
	CRÉANCES	Clients, usagers et compte rattachés	114 000	114 000		114 000
		Créances reçues par legs et donations				
		Autres créances				
		Charges constatées d'avance				
		Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers à terme et jetons détenus					
	Disponibilités		7 085		7 085	8 350
	TOTAL (III)			121 085	114 000	7 085
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)			823 555	114 000	709 555	785 364

BILAN - PASSIF				
Fonds Habitats et Familles Solidaires - SIRET			Période N du 01/01/2025 au 31/12/2025	
			Période N-1 du 01/01/2024 au 31/12/2024	
			Exercice N	Exercice N - 1
FONDS PROPRES	SANS DROIT DE REPRISE	Fonds propres statutaires (sans droit de reprise)	15 000	15 000
		Fonds propres complémentaires (sans droit de reprise)	130 000	130 000
	AVEC DROIT DE REPRISE	Fonds propres statutaires (avec droit de reprise)		
		Fonds propres complémentaires (avec droit de reprise)		
	Écarts de réévaluation			
	RÉSERVES	Réserves statutaires ou contractuelles		
		Réserves pour projet de l'entité		
		Autres réserves		
	Report à nouveau		619 708	417 556
	Excédent ou déficit de l'exercice		(74 770)	202 152
	Situation nette (sous-total)		689 938	764 708
	CONSOUMPTIBLES	Subventions d'investissement		
		Provisions réglementées		
TOTAL (I)			689 938	764 708
FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés		16 000	17 197
TOTAL (II)			16 000	17 197
PROVISIONS	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
TOTAL (III)				
DETTES	Emprunts obligataires et assimilés			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Instruments financiers à terme			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 512	2 350
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		105	1 109
	Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)			3 617	3 459
Écarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)			709 555	785 364

COMPTE DE RÉSULTAT (1/2)

Fonds Habitats et Familles Solidaires -
SIRET

Période N du 01/01/2025 au 31/12/2025
Période N-1 du 01/01/2024 au 31/12/2024

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations			
	VENTES DE BIENS ET SERVICES	Ventes de biens dont ventes de dons en nature ()		
		Ventes de prestations de service dont parrainages ()		
	PRODUITS DE TIERS FINANCIERS	Concours publics et subventions d'exploitation		
		Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
		Ressources liées à la générosité du public dont dons manuels (62 280)		
		Mécénats () Legs, donations et assurances-vie ()	62 280	203 865
		Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
	Utilisations des fonds dédiés		17 197	27 194
	Autres produits			8 250
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			79 477	239 309
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		5 248	5 560
	Aides financières		19 000	14 400
	Impôts, taxes et versements assimilés			
	Salaires et traitements			
	Charges sociales			
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
	Dotations aux provisions		114 000	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
	Reports en fonds dédiés		16 000	17 197
	Autres charges			
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			154 248
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(74 770)	202 152
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés			
	Reprises sur provisions			
	Différences positives de change			
	Produits des immobilisations financières cédées			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)			

COMPTE DE RÉSULTAT (2/2)			
Fonds Habitats et Familles Solidaires - SIRET		Période N du 01/01/2025 au 31/12/2025 Période N-1 du 01/01/2024 au 31/12/2024	
		Exercice N	Exercice N - 1
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)		(74 770)	202 152
Produits exceptionnels (V)			
Charges exceptionnelles (VI)			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		79 477	239 309
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		154 248	37 157
EXCEDENT OU DEFICIT		(74 770)	202 152
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		2 312	1 989
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (IX)		2 312	1 989
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole		2 312	1 989
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE (X)		2 312	1 989

Fonds Habitats et Familles Solidaires

Fonds de dotation – 14 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68100 Mulhouse
SIREN 833 638 158

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Fonds Habitats et Familles Solidaires

Fonds de dotation – 14 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68100 Mulhouse
SIREN 833 638 158

Table des matières

I. Présentation et Faits significatifs de l'exercice	3
A. PRESENTATION DU FONDS DE DOTATION	3
B. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	4
II. Principes, règles et méthodes comptables	4
2-1 Changement de méthode comptable	4
2-2 Provision	4
2-3 Indemnité de fin de carrière	5
2-4 Méthode de détermination des produits	5
2-5 Charges constatées d'avance	5
2-6 Produits constatés d'avance	5
III. Notes relatives aux postes de bilan actif	5
3-1 Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé	5
3-2 Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	5
3-3 Immobilisations financières	5
3-4 Stocks et en-cours	5
3-5 État des créances et dépréciations liées	6
3-6 Valeurs mobilières de placement	6
IV. Notes relatives aux postes de bilan Passif	6
4-1 Tableau de variation des fonds propres	6
4-2 Subventions d'investissements	7
4-3 Provisions réglementées	7
4-4 Fonds dédiés	7
4-5 Fonds reportés sur legs et donations	8
4-6 Provisions pour risques et charges	8
4-7 État des échéances et des dettes	9
4-8 Emprunts	9
V. Détail des opérations de clôture	9
5-1 Charges à payer et produits à recevoir	9
5-2 Produits et charges imputables à un autre exercice	9
VI. Notes relatives au compte de résultat	9
6-1 Produits d'exploitation	9
6-1.1 Dons, mécénat	9
6-1.2 Legs, donations ou assurances-vie	9
6-1.3 Concours publics et subventions	10
6-2 Ventilation des produits	10
6-3 Charges d'exploitation	10
6-4 Résultat financier	10
6-5 Résultat exceptionnel	10
6-6 Transfert de charges	Erreur ! Signet non défini.
6-7 Résultat et impôts sur les bénéfices	10
6-8 Contributions volontaires en nature	11
VII. Autres informations	11
7-1 Effectif moyen	11
7-2 Informations sur les transactions avec les parties liées	11
7-3 Rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés	11
7-4 Informations sur les opérations et engagements envers les dirigeants	11
7-5 Filiales et participations	11
7-6 Engagements hors bilan	11
7-6.1 Engagements donnés	11
7-6.2 Engagements reçus	12
7-6.3 Engagements pris en matière de crédit-bail	12
7-6.4 Autres opérations non inscrites au bilan	12
7-7 Informations relatives aux frais d'audits et de commissariat aux comptes	12
VIII. Informations spécifiques liées à l'appel public à la générosité	12
8-1 Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)	12
8-2 CROD des contributions volontaires en nature (CVN)	13
8-3 Tableau de rapprochement entre les charges du CR et du CROD	14
8-4 Tableau de rapprochement entre les CNV du CR et du CROD	14
8-5 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)	15
8-6 Tableau de variation des fonds propres liés à la générosité du public	15
IX. avantages et ressources provenant de l'étranger	16
9-1 Tableau EAR - État des avantages et ressources provenant de l'étranger	16

Fonds Habitats et Familles Solidaires

Fonds de dotation – 14 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68100 Mulhouse
SIREN 833 638 158

I. PRESENTATION ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

A. PRESENTATION DU FONDS DE DOTATION

Le fonds Habitats et Familles Solidaires a pour activité :

De développer et soutenir toute action d'intérêt général contribuant à l'hébergement ou au logement, à l'amélioration des conditions de vie, à l'insertion ou à l'accompagnement de toute personne ou groupe de personnes en situation précaire, exclue de l'accès au logement, handicapée, âgée ou soumise à toute autre forme de difficulté matérielle ou morale.

Il s'attachera à privilégier les initiatives qui apportent de la solidarité et de la cohésion sociale comme l'habitat participatif ou l'habitat partagé et accompagné.

Il pourra à ce titre :

- Conduire lui-même des activités en vue de la réalisation d'une œuvre ou d'une mission d'intérêt général en rapport avec son objet.
- Soutenir, sous toute forme qui lui est autorisée par la loi, tout organisme poursuivant des buts similaires aux siens ou se situant dans le prolongement de son objet ; Son domaine d'intervention est principalement l'habitat et le handicap mais il pourra s'étendre à des domaines tels que l'humanitaire, le social, le familial, l'éducatif, le culturel et l'artistique.
- Réaliser ou faire réaliser des actions d'information, de soutien, d'éducation, d'études et de recherche fondamentale ou appliquée, qu'il s'agisse d'actions auprès des populations concernées, de la formation des acteurs intervenants au niveau local ou de l'organisation de conférences ou colloques afin notamment de faire connaître des pratiques pouvant servir de référence.
- Initier des actions de coopération avec des organisations humanitaires et apporter le soutien à la réalisation de tout projet en faveur notamment des personnes handicapées et/ou âgées.
- Recevoir, acquérir, construire, gérer ou donner à gérer des biens immobiliers dans le but de favoriser son objet, notamment recevoir et gérer, en les capitalisant, les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, en vue soit d'en redistribuer les revenus à toute organisation d'intérêt général œuvrant dans son champ d'action, soit d'en disposer afin d'œuvrer lui-même dans un but d'intérêt général.
- développer des partenariats avec tout organisme d'intérêt général développant des activités similaires ou connexes ;
- conclure toute convention nécessaire à l'accomplissement de sa mission avec des personnes physiques ou morales, de droit public ou de droit privé ;
- et plus généralement, tous moyens en lien avec son but et autorisés par la loi.

Le fonds n'est pas soumis aux impôts commerciaux.

Il clôture un exercice d'une durée de 12 mois courant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 709 555 euros.

Le résultat net comptable est un déficit de 74 770 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels de l'exercice qui va du 1/1/2025 au 31/12/2025 ont été arrêtés par le président du conseil d'administration le 7/01/2026.

Fonds Habitats et Familles Solidaires

Fonds de dotation – 14 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68100 Mulhouse
SIREN 833 638 158

B. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

➤ Faits caractéristiques de l'exercice

Pas de faits marquants en 2025.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont élaborés conformément aux dispositions du Code de Commerce ainsi que selon les principes des règlements suivants émis par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) :

- règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par le règlement ANC n° 2020-08., n°2022-04 et n°2022-06
- règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, modifié par les règlements ANC n° 2015-06 , n° 2016-07, n° 2022-06 et n°2023-3.

Les procédures d'enregistrement et de classement sont conformes aux exigences des comptabilités informatisées.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2-1 Changement de méthode et de règlement comptable

Impact du changement de réglementation comptable sur les comptes 2025

Sur l'exercice ouvert au 1er janvier 2025, le Fonds de dotation présente ses comptes et ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans les règlements ANC n° 2022-06 et 2023-03.

L'application en 2025 des règlements ANC n° 2022-06 et 2023-03 ne génère pas de reclassement ou modification dans la comptabilisation des opérations existantes au sein du fonds de dotation en 2025.

Il existe un changement de présentation comptable lié au fait que nous avons bien utilisé, pour l'élaboration de nos comptes annuels, les nouveaux tableaux de synthèse modifiés par les règlements ANC n° 2022-06 et 2023-03. »

2-2 Provision

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entité à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

L'impayé sur solde de la vente de Neffies a été provisionné à 100% soit 114 000€

Fonds Habitats et Familles Solidaires

Fonds de dotation – 14 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68100 Mulhouse
SIREN 833 638 158

2-3 Indemnité de fin de carrière

Sans objet le fonds n'ayant pas de salarié au 31/12/2025

2-4 Méthode de détermination des produits

Il n'y a pas d'autre produit que de la collecte de la générosité du public au 31/12/2025

2-5 Charges constatées d'avance

Il n'y a pas de charges constatées d'avance.

2-6 Produits constatés d'avance

Il n'y a pas de produits constatés d'avance.

III. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN ACTIF

3-1 Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé

Le fonds de dotation respecte les règles habituelles d'amortissement et n'a pas recours aux amortissements dérogatoires. Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les durées d'amortissement, en mode linéaire ou dégressif, retenues sont les suivantes :

Il n'y a pas d'immobilisation à amortir au 31/12/2025

3-2 Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Pas de legs ou donations en 2025

3-3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées :

- de 40 670 parts de la Scic Habitats Solidaires.
Elles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, 16 € la part, soit un montant total de 650 720 euros.
- de 185 parts de la Scic Construire Solidaires.
Elles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, 100 € la part, soit un montant total de 18 500 euros.
- de 33 250 actions à 1€ de la Sca Familles Solidaires.

Une provision pour dépréciation est constituée en cas de perte de valeur.

Cette provision est nulle au 31/12/2025

3-4 Stocks et en-cours

Il n'y a pas de stocks et d'encours au 31/12/2025

Fonds Habitats et Familles Solidaires

Fonds de dotation – 14 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68100 Mulhouse
SIREN 833 638 158

3-5 État des créances et dépréciations liées

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créances financeurs douteux ou litigieux	114 000	114 000	
Autres créances			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAUX	114 000	114 000	0

La créance douteuse concerne :

- pour 114 000€ un solde sur la vente d'un bien situé à Neffies et pour laquelle une facilité de paiement avait été accordée. Le non remboursement nous amène à devoir récupérer le bien pour le revendre. La procédure est plus complexe que prévu, d'où le provisionnement sur la totalité.

3-6 Valeurs mobilières de placement

Il n'y a pas de valeurs mobilières de placement au 31/12/2025.

IV. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN PASSIF

4-1 Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	145 000				145 000
Fonds propres avec droit de reprise	0				0
Ecart de réévaluation	0				0
Réserves	0				0
Report à nouveau (RAN)	417 555	202 152			619 708
Excédent ou déficit de l'exercice	202 152	-202 152		74 770	-74 770
Situation nette	764 708	0	0	74 770	689 937
Fonds propres consommables					0
Subventions d'investissement					0
Provisions réglementées					0
TOTAL	764 708	0	0	74 770	689 937

Fonds Habitats et Familles Solidaires

Fonds de dotation – 14 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68100 Mulhouse
SIREN 833 638 158

- La dotation non consommable est composée des éléments suivants :

	Montant	Valeur brute immobilisée	Valeur nette immobilisée	Date dernière réévaluation	Valeur vénale estimée
Dotation non consommable	145 000				
Montant de la dotation statutaire non consommable initiale	15 000				
Dotations complémentaires non consommables	130 000				
Liste des actifs constitutifs	0	0	0		0
Actifs incorporels					
<i>Nature du bien et localisation</i>					
<i>Nature du bien et localisation</i>					
Actifs corporels					
<i>Nature du bien et localisation</i>					
<i>Nature du bien et localisation</i>					
Actifs financiers					
<i>Participation Scic Habitats Solidaires</i>	145 000	145 000	145 000		
TOTAUX	145 000	0	0	0	0

4-2 Subventions d'investissements

Il n'y a pas de subventions d'investissement au 31/12/2025.

4-3 Provisions réglementées

Il n'y a pas de provisions réglementées au 31/12/2025.

4-4 Fonds dédiés

La partie des ressources (dons, subventions, ...) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée, conformément à l'engagement pris à leur égard, est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation des projets définis.

Fonds Habitats et Familles Solidaires

Fonds de dotation – 14 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68100 Mulhouse
SIREN 833 638 158

Le tableau de variation des fonds dédiés est le suivant :

Variation des fonds dédiés issue de	A l'ouverture de l'exercice	Reports (compte 689)	UTILISATIONS		Transferts	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global (compte 789)	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation*	0	0	0	0	0	0	
Contributions financières d'autres organismes*	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0
Ressources liées à la générosité du public*	17 197	16 000	17 197	0	0	16 000	0
Projet Habitats Solidaires	693	0	693	0	0	0	0
Projet Familles Solidaires	16 504	16 000	16 504	0	0	16 000	0
TOTAL	17 197	16 000	17 197	0	0	16 000	0

La colonne « Transferts » correspond à l'inscription dans les comptes des décisions prises par les instances du fonds de dotation concernant l'utilisation des soldes de fonds dédiés non utilisés sur un projet défini terminé. Cette colonne indique, après accord du tiers financeur, la nouvelle destination de ces fonds sur un autre projet dédié.

4-5 Fonds reportés sur legs et donations

Après la date d'acceptation des legs et donations, la partie des ressources constatées en produits d'exploitation au cours de l'exercice, qui n'est pas encore encaissée ou transférée à la clôture, est comptabilisée au passif du bilan en « Fonds reportés liés aux legs et donations » avec en contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « 6891-Reports en fonds reportés ». Ces sommes inscrites au passif en « Fonds reportés liés aux legs et donations » sont rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation des legs et donations.

Il n'y a pas de legs et donations au 31/12/2025.

4-6 Provisions pour risques et charges

Les créances douteuses ont été provisionnées à 100% soit 114 000€.

Fonds Habitats et Familles Solidaires

Fonds de dotation – 14 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68100 Mulhouse
SIREN 833 638 158

4-7 État des échéances et des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établist de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 512	3 512		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés				
Organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	105	105		
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	3 617	3 617	0	0

4-8 Emprunts

Il n'y a pas d'emprunts auprès des établissements de crédit au 31/12/2025.

V. DETAIL DES OPERATIONS DE CLOTURE

5-1 Charges à payer et produits à recevoir

DETAIL DES CHARGES A PAYER

- Fournisseurs, factures non parvenues 3 512 €
- Etat, taxes à payer 0 €

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Pas de Produits à recevoir au 31/12/2025

5-2 Produits et charges imputables à un autre exercice

- Charges constatées d'avance 0 €
- Produits constatés d'avance 0 €

VI. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6-1 Produits d'exploitation

Les produits du fonds de dotation sont composés de :

6-1.1 Dons, mécénat

- Dons manuels provenant de la générosité du public 62 280 €
- Dons provenant d'autres organismes 0 €

6-1.2 Legs, donations ou assurances-vie

Le détail de la rubrique « Legs, donations et assurances-vie » du compte de résultat est donné ci-après :

Fonds Habitats et Familles Solidaires

Fonds de dotation – 14 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68100 Mulhouse
SIREN 833 638 158

Legs, donations et assurances vie	Montants
PRODUITS	0
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	0
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	0

6-1.3 Concours publics et subventions

Néant

6-2 Ventilation des produits

Collectes par affectation :

▪ Sans affectation	3 824 €
▪ Projets d'Habitats Solidaires	34 256 €
▪ Projet de Habitats et Familles Solidaires	24 200 €

Produits par zones géographiques :

- Uniquement en France

6-3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du fonds de dotation sont composées de :

- Autres charges et charges externes :
 - Primes d'assurance 370 €
 - Honoraires commissaire aux comptes 3 682 €
 - Frais bancaires 195 €
 - Concours divers (adhésion FS, ...) 1 000 €Total de : 5 248 €
- Aides financières octroyées à d'autres organismes : 0 €
- Quote-part de générosité reversée à des projets affectés par les donateurs : 19 000 €
- Report en fonds dédiés : 16 000 €
- Dotation aux provisions : 114 000 €

6-4 Résultat financier

Pas de produits ni de charges financières au 31/12/2025

6-5 Résultat exceptionnel

Pas de résultat exceptionnelle au 31/12/2025.

6-6 Résultat et impôts sur les bénéfices

Le fonds de dotation n'est pas imposable.

Fonds Habitats et Familles Solidaires

Fonds de dotation – 14 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68100 Mulhouse
SIREN 833 638 158

Le résultat est de : - 74 770 €

6-7 Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à 2 312 € et correspondent uniquement à du bénévolat.

Il n'y a pas d'autre contribution en nature

VII. AUTRES INFORMATIONS

7-1 Effectif moyen

Néant

7-2 Informations sur les transactions avec les parties liées

Il s'agit de transactions significatives effectuées avec des parties liées qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché. Elles ne concernent pas les relations avec les filiales ou les sociétés sœurs détenues en totalité par l'entité.

Néant

7-3 Rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Aucune rémunération, toutes les fonctions sont bénévoles.

7-4 Informations sur les opérations et engagements envers les dirigeants

Néant

7-5 Filiales et participations

Le fonds est sociétaire de :

- la Scic Construire Solidaires : 180 parts à 100 € chacune.
- La Scic Habitats Solidaires : 40 670 part à 16 € chacune.

Il détient également :

- Moins de 10 % des actions de la Sca Familles Solidaires soit : 33 250 actions à 1€.

Informations financières Filiales et participations	Capital	Réserves et RAN avant affectation du résultat	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par l'entité	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice social	Résultat du dernier exercice social	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
A - Filiales (+ 50 % détenus)											
B - Participations (10 à 50 % détenus)											
SCIC HABITATS SOLIDAIRES	3 162 716	-348 370	20,57%	650 720	650 720	0	0	478 811	-22 552	0	
SCIC CONSTRUIRE SOLIDAIRES	68 000	39 955	27,21%	18 500	18 500	0	0	177 200	9 013	0	

7-6 Engagements hors bilan

7-6.1 Engagements donnés

Néant

Fonds Habitats et Familles Solidaires

Fonds de dotation – 14 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68100 Mulhouse
SIREN 833 638 158

7-6.2 Engagements reçus

Néant

7-6.3 Engagements pris en matière de crédit-bail

Néant

7-6.4 Autres opérations non inscrites au bilan

Néant

7-7 Informations relatives aux frais d'audits et de commissariat aux comptes

Le Cabinet Doucet, Beth & Associés assure la fonction de commissariat aux comptes. A ce titre, le montant des honoraires liés à sa mission légale de certification inscrits en charges s'élève à 3 512 euros TTC pour l'exercice.

VIII. INFORMATIONS SPECIFIQUES LIEES A L'APPEL PUBLIC A LA GENEROSITE

8-1 Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

Les actions réalisées directement par le fonds sont réalisées en bénévolat.

Les frais de mission pour les actions réalisées par le fonds sont de 19 000 € dont 19 000 € viennent de la générosité du public. Ces frais se sont limités en 2025 au versement d'aides à des organismes pour des opérations d'intérêt général rentrant dans le champs du fonds de dotation et pour lesquelles le fonds a reçu des dons qu'il reverse aux organismes pour la réalisation de ces opérations.

Les frais de recherche de fonds sont de 1 195 € dont la totalité est financé par la générosité du public comprenant frais bancaires, cotisation ou adhésions qui sont liés à la collecte de fonds.

Les frais de fonctionnement restent faibles du fait que l'activité du fonds est réalisée par bénévolat. Ils s'élèvent à 4 053 € dont 3 682 € de frais d'honoraires.

Tous les frais sont financés par les dons manuels collectés auprès du public.

Fonds Habitats et Familles Solidaires

Fonds de dotation – 14 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68100 Mulhouse
SIREN 833 638 158

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	62 280	62 280	203 865	203 865
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	62 280	62 280	203 865	203 865
- Dons manuels	62 280	62 280	203 865	203 865
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0	0	8 250	0
2.1 Cotisations sans contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie		0	0	
2.4 Autres produits non liées à la générosité du public			8 250	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	17 197	17 197	27 194	12 794
TOTAL PRODUITS	79 477	79 477	239 309	216 659
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	19 000	19 000	14 400	0
1.1 Réalisées en France	19 000	19 000	14 400	0
- Actions réalisées par l'organisme	0		0	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	19 000	19 000	14 400	0
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	0	0
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 195	1 195	2 282	2 282
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 195	1 195	2 282	2 282
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0	0	0	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	4 053	4 053	3 278	3 278
4 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	114 000			
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	16 000	16 000	17 197	17 197
TOTAL CHARGES	154 248	40 248	37 157	22 757
EXCEDENT OU DEFICIT	-74 770	39 230	202 152	193 902

8-2 CROD des contributions volontaires en nature (CVN)

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0	0	0	0
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 312		1 989	
3- CONCOURS PUBLICS EN NATURE	0	0	0	0
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	2 312	0	1 989	0
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	0	0	0	0
Réalisées en France	0		0	
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	0		0	
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	2 312		1 989	
TOTAL	2 312	0	1 989	0

Fonds Habitats et Familles Solidaires

Fonds de dotation – 14 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68100 Mulhouse
SIREN 833 638 158

8-3 Tableau de rapprochement entre les charges du CR et du CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux amortissements et dépréciations et provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises											0
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes					1 195		4 053				5 248
Aides financières		19 000									19 000
Impôts, taxes et versements assimilés											0
Salaires et traitements											0
Charges sociales											0
Dotations aux amortissements et aux dépréciations											0
Dotations aux provisions								114 000			114 000
Report en fonds dédiés										16 000	16 000
Autres charges											0
Charges financières											0
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices											0
TOTAL	0	19 000	0	0	1 195	0	4 053	114 000	0	16 000	154 248

8-4 Tableau de rapprochement entre les CNV du CR et du CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					0
Mises à disposition gratuites de biens					0
Prestations de services					0
Personnel bénévole	0		0	2 312	2 312
TOTAL	0	0	0	2 312	2 312

Fonds Habitats et Familles Solidaires

Fonds de dotation – 14 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68100 Mulhouse
SIREN 833 638 158

8-5 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	19 000	0	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	62 280	203 865
1.1 Réalisées en France	19 000	0	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	0	0	1.2 Dons, legs et mécénat	62 280	203 865
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	19 000	0	- Dons manuels	62 280	203 865
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 195	2 282			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 195	2 282			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0	0			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	4 053	3 278			
TOTAL DES EMPLOIS	24 248	5 560	TOTAL DES RESSOURCES	62 280	203 865
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	16 000	17 197	3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	17 197	12 794
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	39 230	193 902	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	79 477	216 659	TOTAL	79 477	216 659
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	591 342	397 440
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	39 230	193 902
			(-) Investissements et (+) desinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-623 487	
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	7 085	591 342

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	0	0	1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0	0
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	0	0	TOTAL	0	0

8-6 Tableau de variation des fonds propres liés à la générosité du public

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								0
Ecarts de réévaluation								0
Réserves								0
Report à nouveau (RAN)	397 440	202 152	193 902					-32 145
Excédent ou déficit de l'exercice	193 902	-202 152	-193 902	-74 770	39 230			39 230
Dotations consommables								0
Subventions d'investissement								0
Provisions réglementées								0
TOTAL	591 342	0	0	-74 770	39 230	0	-623 487	7 085

Fonds Habitats et Familles Solidaires

Fonds de dotation – 14 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68100 Mulhouse
SIREN 833 638 158

IX. AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER

9-1 Tableau EAR - État des avantages et ressources provenant de l'étranger

L'état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger est un tableau qui doit être tenu par les organismes qui reçoivent des avantages et ressources provenant, directement ou indirectement, de l'étranger.

Il s'agit des États étrangers, des personnes morales étrangères, des personnes physiques non résidentes en France ou encore tout dispositif juridique de droit étranger comparable à une fiducie.

En 2025 il n'y a pas eu d'avantages ni de ressources provenant de l'étranger,